

Titre explicite de l'action :

« Pour développer un comportement citoyen et responsable : le tutorat, une solution ? » (2)

Expérimentation article 34

Référent de l'action nom, prénom, qualité

Mme Sylvie Freyermuth, principale du collège Claude Le Lorrain

Ecole ou établissement

Nom et adresse de l'école ou de l'établissement : Collège Claude Le Lorrain NANCY

ECLAIR : oui

Téléphone : 03.83.96.69.31

Télécopie : 03.83.96.81.02

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0541468C@ac-nancy-metz.fr

Coordonnées d'une personne contact : Sylvie Freyermuth, principale du collège,
sylvie-eve.freyermuth@ac-nancy-metz.fr

Calendrier prévue de l'expérimentation ou de l'innovation

Date de début : septembre 2012

Date de fin : juin 2013

En R.A.R depuis 2006, devenu ECLAIR en 2010, le collège Claude le Lorrain de Nancy est depuis près de 6 années dans une démarche d'innovation et d'expérimentation (les dernières en date sont l'expérimentation du LCE qui se termine en juin 2012 et le livret d'accueil pour les parents étrangers traduit en 15 langues). Malgré tous les moyens mis en œuvre et les réussites scolaires des élèves, le collège ne parvient pas à se « défaire » d'une réputation peu flatteuse. Les familles, malgré toutes les approches effectuées dans le cadre de « la mallette des parents », « ouvrir l'école aux parents pour favoriser leur intégration », de l'école ouverte, du CESC, de journées portes ouvertes, de la remise trimestrielle des bulletins et de l'accès au site PLACE, ont encore quelques difficultés à venir au collège. Les élèves, s'ils ne posent pas de gros soucis dans la relation individuelle, changent radicalement de comportement dès lors qu'ils sont en groupes, si petits soient-ils.

Dans ce contexte, un tutorat adulte/élève a été mis en place l'année précédente pour répondre à cette double problématique.

Le compte rendu pour l'année 2012/2013 portera sur des témoignages.

<p>Constat à l'origine de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de la « mauvaise image de marque » du collège sur le quartier. - Dégradation du climat social qui se traduit dans l'établissement par un nombre croissant d'incivilités, un refus de se plier aux règles et à l'autorité, par des élèves de plus en plus jeunes.
<p>Objectifs poursuivis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un suivi plus personnalisé des élèves dès leur entrée en 6^{ème} afin de leur permettre une intégration plus rapide assortie d'un mieux-être scolaire. - Instaurer une relation de confiance entre tuteur et tutoré pour amener celui-ci à un comportement responsable et citoyen (validation des piliers 6 et 7 du Livret Personnel de Compétence) <p>Le tutorat fait le lien entre les dispositifs existants (Accompagnement Educatif, PPRE passerelle, dispositif SAS, GAIN) et prend en compte l'expérience acquise en dehors du collège (PDMF et Livret de Compétences).</p> <p>Par la prévention et la médiation, dans une relation de confiance entre tuteur et tutoré, le tutorat doit permettre de réduire le nombre d'élèves pris en charge dans les différents dispositifs existants, de diminuer les incivilités, violences, exclusions, facteurs de décrochage scolaire, et surtout de permettre à chaque élève et à la famille de prendre conscience de ses compétences scolaires et extra scolaires. Cette prise de conscience permettra à l'élève d'obtenir une orientation conforme à ses aspirations en fin de 3^{ème} et... au-delà.</p>
<p>Description et modalités de mise en œuvre</p>	<p>Le tutorat repose sur le volontariat des adultes (enseignants, CPE, personnel de santé, ATTEE, assistants d'éducation, assistants pédagogiques). Tous les élèves de 6^{ème} sont concernés dans un premier temps (4 élèves maximum par tuteur). Dans la mesure des moyens humains disponibles, certains élèves d'autres niveaux « repérés » peuvent en bénéficier.</p> <p>Les deux rédactrices et les professeurs principaux des classes de 6^{ème} informent les élèves de la mise en place du tutorat.</p> <p>Une salle de rencontre est mise à disposition (salle de réunion de la vie scolaire) sur réservation. Une plage horaire de 15 minutes devrait suffire. Si ce temps est trop court, un rendez-vous plus long est alors envisagé en fonction des emplois du temps de chacun.</p> <p>Durée, fréquence, contenu sont les éléments incontournables de dialogue entre tuteur et tutoré. Le diagnostic des problèmes, les remédiations décidées, le suivi et l'évaluation des résultats relèvent de cette relation individualisée.</p> <p>Les temps de concertation se déroulent au cours de l'année pour partager les expériences et faire le point en présence de l'accompagnateur du CARDIE-PASI et de la direction du collège. A la fin des réunions, une synthèse écrite traduira les effets positifs et négatifs de l'expérience et éventuellement les réajustements à mettre en place.</p> <p>La relation s'inscrit dans un cadre professionnel et le tuteur représente toujours l'établissement. Il est essentiel que le règlement intérieur et les notions de base de communication soient respectés. Le changement de tuteur est à l'initiative du tuteur. En cas de doute, l'équipe de direction donne son avis.</p> <p>Les parents seront tenus informés par les professeurs principaux, lors de la remise des bulletins, du suivi du tutorat de leur enfant.</p>
<p>Moyens spécifiques consacrés à l'action</p>	<p>Enveloppe HSE</p>

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés	Toutes les classes de 6 ^{ème} Total élèves : 85 Nombre d'adultes impliqués : 35
Enseignants et disciplines de l'action	Toutes
Partenaires	Non
Parents	Non concernés
Freins	<p>10% élèves n'ont jamais rencontré leur tuteur. 10% regrettent que le tuteur ne soit pas un professeur de leur classe. Le tutorat n'est pas identifié sur l'emploi du temps. L'emploi du temps du tuteur et du tuteur ne sont pas forcément compatibles. Difficultés à prendre contact avec le tuteur. Pas de lieu identifié et adapté pour rencontrer son tuteur. Le tuteur ne choisit pas son tuteur.</p>
Leviers	<p>Possibilité de se confier. Pour être mieux connu et reconnu. Etre aidé dans son parcours scolaire. Pour travailler la confiance. Pour demander de l'aide. Pour s'exprimer, pour parler. Pour bien s'intégrer au collège. Pour être rassuré.</p>

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

« **Intégration, Respect, Travail** » sont les 3 piliers du tutorat au collège.

Il permet à l'élève de parler de lui-même, de ses compétences, de son comportement, de sa place dans l'établissement ou d'autres sujets préoccupants qui pourraient parasiter sa scolarité, avec un adulte qu'il a choisi. Fort d'une bonne connaissance des rôles et missions de chacun, le tuteur sert de relais pour diriger l'élève vers le personnel qui convient (santé, social, éducatif, social). L'élève en difficulté peut reprendre confiance en lui, mieux s'intégrer et retrouver la motivation d'apprendre et de réussir. Cette évolution positive doit permettre à la famille de renouer avec le collège.

Le tutorat institué, dès la 6^{ème}, une dynamique de classe axée sur la solidarité, le respect mutuel et le goût du travail.

Effets constatés

Effets constatés sur les acquis des élèves (performances, attitudes, pratiques)	Progression ressentie chez tous les élèves ; Instauration d'une relation privilégiée adulte/élève ; Plus de facilité pour l'élève de s'adresser à un adulte qui n'est pas forcément son professeur ; Sécurisation et attention ressenties par les élèves ; Tous les élèves ont accepté d'être tutorés.
Effets constatés sur les pratiques des enseignants	Bienveillance
Effets constatés sur le leadership et les relations professionnelles	Réel travail d'équipe inter-catégorielle au sein du collège.
Effets constatés sur l'école / l'établissement	Développement/ renforcement du travail d'équipe. Une meilleure intégration des élèves au sein du collège.
Effets constatés plus généralement sur l'environnement	Amélioration du climat scolaire.

Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

Lors des réunions de concertation, les deux rédacteurs rédigent une synthèse.

Lors des conseils de classe ainsi que lors de la remise des bulletins, un bilan oral est dressé.

A la fin de cette année scolaire, un bilan sera tiré et des adaptations seront envisagées pour l'année suivante.

Une réussite à communiquer à l'extérieur ce serait :

Le regard croisé des élèves et de leurs tuteurs change leurs relations ; une meilleure connaissance introduit de fait plus de respect de la part des élèves et une meilleure compréhension des jeunes de la part des adultes.

évaluation de l'

Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle -
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - un chef d'établissement/directeur d'école avec une distribution de rôles (délégués) et une régulation collégiale
Typologie de l'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves
Typologie de l'accompagnement. Qui est accompagné ?	<ul style="list-style-type: none"> - l'équipe
Typologie de l'accompagnement. Qui accompagne ?	<ul style="list-style-type: none"> - le Cardie (un membre du PASI) - un chef d'établissement - autre : professeurs référents
Typologie de l'accompagnement. Quel type d'accompagnement ?	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif) - élaboration de ressources
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	<ul style="list-style-type: none"> - l'innovation, l'expérimentation et la conception de projets

Thématique :

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

Maîtrise du français / ppari s

d

M

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
CLIS-CLIN-CLA Collège SEGPA	Accompagnement scolaire Diversification pédagogique Ecole ouverte Individualisation Tutorat	Citoyenneté, civisme Compétences Comportements de rupture Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Vie scolaire	